

LA CONQUÊTE DES LIBERTÉS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À LA III^e RÉPUBLIQUE, ENTRE RECONNAISSANCE ET FRAGILITÉS



1. Classez ces libertés en distinguant les libertés individuelles et les libertés collectives :

<i>Libertés individuelles</i>	<i>Libertés collectives</i>

Le XIX^e siècle est une période de conquête et de reconquête des libertés individuelles et collectives car la monarchie constitutionnelle (1815-1848) et le Second Empire (1852-1870) limitent les libertés qui avaient été reconnues.

1830, 1848, 1870-1871 sont trois années d'insurrection à Paris où les libertés fondamentales sont en jeu. Certaines libertés sont réaffirmées tandis que d'autres apparaissent.

2. Sur la frise chronologique :

- Soulignez en bleu les droits politiques reconnus
- Soulignez en rouge les droits sociaux reconnus

Néanmoins, ces libertés sont à conquérir constamment. L'école joue un rôle d'éducateur aux libertés à la fin du XIX^e siècle, avec la restauration de la République.

3. Qu'est-ce qui montre que ces libertés ne sont jamais définitivement acquises et restent fragiles ?

.....
